

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 14 (1926)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le costume du Christ  
**Autor:** Repond, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-817499>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ANNALES FRIBOURGEOISES  
REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE  
PUBLIÉES  
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE FRIBOURG  
ET  
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

*Direction : G. CORPATAUX*

XIV<sup>me</sup> Année

N° 3

Mai-Juin 1926



## LE COSTUME DU CHRIST

par JULES REOND.

Avec la civilisation grecque le costume qu'elle apportait s'est répandu dans l'empire fondé par Alexandre et dans les Etats nés de sa dissolution<sup>1</sup>. Même l'Egypte a vu l'himation grec supplanter celui dont ses monuments nous ont conservé l'image. Le plaidoyer de Cicéron pour Rabirius Postumus nous renseigne à ce sujet.

Ce client de Cicéron avait rempli, à Alexandrie, auprès du roi Ptolémée, une mission délicate, consistant à recouvrer un prêt de dix mille talents que lui avait fait Gabinius proconsul de Syrie. A l'aide de cet argent, Ptolé-

<sup>1</sup> Comme l'observe Wendland, les conquêtes d'Alexandre ont ouvert la voie à la culture hellénique déjà répandue dans l'empire maritime de l'Attique et la civilisation qu'elles ont apportée au monde était l'œuvre de l'esprit athénien. (*Die hellnistisch-römische Kultur in ihren Beziehungen zu Judentum und Christentum*. Tübingen 1912, pl. 17.)

mée était rentré dans son royaume, d'où une révolution l'avait chassé ; et il avait nommé Postumus *dioceles*. Cette charge lui permettait de remplir sa mission, mais lui imposait le port de l'himation, appelé pallium par les Romains. Dans un procès qui lui fut intenté pour concussion, ses adversaires ne manquèrent pas d'ajouter à leurs autres griefs celui qu'on lui faisait d'avoir abandonné la toge du citoyen romain pour le pallium des Grecs. Sans chercher à atténuer ce que ce troc avait de fâcheux aux yeux des Romains, Cicéron plaida que son client avait dû s'imposer un tel sacrifice pour remplir sa mission.

Ce procès avait lieu l'an 53 avant J.-C. Vingt ans après, un autre Romain, plus fameux, le triumvir Antoine, désireux de plaire à la reine Cléopâtre, échangeait à son tour l'habit national contre « le vêtement grec quadrangulaire » et l'historien grec Appien jugeait ce fait assez important pour le consigner, un siècle et demi plus tard, dans son livre *Des Guerres Civiles* (VII). L'an 13 après J.-C., et, cette fois, non pour plaire à une reine, mais aux Egyptiens mêmes, c'est Germanicus qui revêt le pallium pour visiter leur pays<sup>1</sup>.

La pénétration de la civilisation grecque en Palestine est aujourd'hui bien établie<sup>2</sup>. En particulier, il est avéré

<sup>1</sup> Tacite, *Annales* II 59.

<sup>2</sup> Schürrer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*. Leipzig 1901-1909. 4<sup>me</sup> édition, Tome I 181-200. II 15-80. ...Der Hellenismus ist ja eine Kulturmacht, die sich auf alle Lebensgebiete erstreckt. Die Organisation der Staatsverfassung, Rechtspflege und Verwaltung, öffentliche Einrichtungen, Kunst und Wissenschaft, Handel und Industrie, die Gewohnheiten des täglichen Lebens bis herab auf Mode und Putz : alles hat er eigentlich gestaltet und damit dem ganzen Leben, wohin er kam, den Stempel des griechischen Geistes aufgeprägt... (Schürrer II, p. 57.)

Brann, *Geschichte der Juden*. Breslau 1910. 3<sup>me</sup> édition.

Englobée dans l'empire d'Alexandre de 333 à 301, la Palestine a passé ensuite pour un siècle sous la domination des Ptolémées, si favorable au développement de l'hellénisme. En 203 elle a échangé cette domination contre celle des Séleucides de Syrie, autres Grecs, et enfin, en 140, quand elle a reconquis son indé-

que le soulèvement des Maccabées (166-165 avant J.-C.) ne fut nullement dirigé contre l'invasion des mœurs, des habitudes et de la langue grecques mais exclusivement contre la persécution religieuse.

L'adoption du costume grec dut rencontrer d'autant moins de résistance chez les habitants de la Palestine qu'ils n'avaient jamais possédé de costume national propre. Leur histoire politique en fait foi.

Vers l'an 1220, quand les Hébreux abandonnèrent l'Egypte, ils durent en conserver le costume. Il est vrai qu'au pays de Chanaan ils se trouvèrent en contact avec une civilisation supérieure à celle qu'ils y apportaient, mais cette civilisation était elle-même, pour l'essentiel, d'origine égyptienne<sup>1</sup>. C'est dans tous les cas sur un fond égyptien que se sera dessiné le costume hébreu, dans la mesure où il aura eu une physionomie propre.

Tandis que rien de ce costume n'est parvenu jusqu'à nous<sup>2</sup>, nous connaissons l'himation syrien<sup>3</sup> et l'égyptien. Ce dernier n'était autre que l'himation grec, réduit de largeur et drapé de façon à couvrir les épaules et l'arrière-bras, mais non le buste. Pour adopter l'himation grec, les Egyptiens n'ont eu qu'à élargir le leur et à le draper à la façon grecque, qui exigeait il est vrai, plus de goût et d'habileté.

---

pendance politique, elle n'a pas même eu l'idée d'en user pour rejeter cette civilisation grecque dont elle était imprégnée et dans laquelle vivaient de nombreuses colonies juives.

<sup>1</sup> Kittel, *Geschichte des Volkes Israel* 1916-17. 2 vol. I p. 175, 631; II p. 114 et 115.

<sup>2</sup> Aucune indication relative au costume n'est fournie par le bas-relief de la paroi sud du temple d'Amon, à Karnak, où le pharaon Sosenk — le sesac de la Bible — a fait représenter son triomphe sur les Juifs. Ceux-ci figurent en effet dans cette scène comme prisonniers à peine vêtus.

Kittel II p. 355. Lepsius VI 145. Stade, *Geschichte des Volkes Israël* I 353.

Müller : *Asien und Europa nach altaegyptischen Denkmälern*. Leipzig 1893, p. 167.

<sup>3</sup> Lepsius VI 115 et 116, fig. 3.

Avant d'adopter le costume grec, les Hébreux ont porté l'assyrien. C'est revêtus de celui-ci qu'ils figurent sur les deux seuls monuments antiques où ils soient représentés. Il s'agit de deux bas-reliefs conservés au British Museum<sup>1</sup>. Le plus ancien orne un obélisque de basalte noir érigé par Salmanassar II, en mémoire de ses conquêtes. Il met en scène des Israélites apportant, en l'an 842, le tribut de leur roi Jehu. Ces personnages portent le costume de cérémonie assyrien.

Le second bas-relief, sculpté sur un marbre du palais de Sanherib, à Kujundschik, représente au contraire des captifs hébreux, amenés devant Sanherib, dans son camp de Lakisch, en l'an 701. Ces prisonniers, qui étendent vers leur vainqueur des mains suppliantes, sont vêtus d'une tunique seulement, mais elle est nettement assyrienne.

La valeur documentaire de ces bas-reliefs est précisée par leur comparaison avec les portes de bronze du palais de Salmanassar, où figurent divers costumes nationaux distincts de l'assyrien<sup>2</sup>. De ce fait dûment établi, il est permis d'induire que les Hébreux ont été représentés en costume assyrien sur l'obélisque de basalte noir de Salmanassar parce qu'ils le portaient effectivement et ne possédaient pas de costume national propre. Ils n'ont donc pas attendu l'exil de Babylone (597) pour s'habiller à la mode de leurs vainqueurs.

<sup>1</sup> Reproduits dans Stade, *Geschichte des Volkes Israel*. Berlin 1887. II 562-565, 620 et 621.

<sup>2</sup> Ces bas-reliefs se trouvent au British Museum et ont été reproduits par King. *Bronze Reliefs from the gates of Schalmaneser King of Assyria BC 860-825*. London 1915.

Les sujets traités remontent aux années 860-894. Un costume différent de l'assyrien est porté par les Phéniciens (pl. 17), les Syriens du Nord (pl. 22, 23, 24, 25-28) les Arméniens (pl. 38, 40-42) les Syriens de Karkara (pl. 60) et les Chaldéens de Bit Dahmi.

King admet le caractère documentaire de ces bas-reliefs : « One of the most interesting features of the engraving consists in the attempt at portraying different ethnic types and national costumes among the captives and tributary peoples represented on the monument. »

Délivrés par Cyrus (538-529) et revenus en Palestine, on peut s'imaginer qu'ils auront abandonné sans peine, et à la première occasion, le costume qui leur rappelait leur déportation et leur longue captivité. S'ils ne l'avaient pas rejeté déjà auparavant, ils durent l'échanger avec empressement contre celui que leur apportait la domination grecque. De leur passé, sauf leur religion, les Juifs n'avaient-ils d'ailleurs pas tout abandonné ? Le peuple ne parlait plus l'hébreu mais l'araméen, tandis que la classe cultivée parlait le grec<sup>1</sup>.

La pénétration de la civilisation grecque en Palestine apparaît jusque dans les récits évangéliques, en dépit de leur sobriété. Quand Jésus invité chez le Pharisién Simon, s'étend sur un sopha pour prendre son repas<sup>2</sup>, il obéit à une coutume importée de Grèce ; et l'alabastre que Marie Madeleine rompt sur ses pieds pour les parfumer est un vase grec destiné uniquement à renfermer des parfums<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Stade II 196-198. Schürer II 24. La substitution de l'araméen à l'hébreu était accomplie longtemps avant l'avènement du Christ. Le peuple ne comprenant plus l'hébreu, les passages de la Bible qui lui étaient lus dans cette langue au service divin devaient lui être traduits, verset par verset, en araméen.

« Wenn nun die Gemeinde ihre nationale Sprache aufgibt und doch ihre Nationalität bewahrt, ja diese im gleichen Zeitraum kräftigt, so ist das nur daraus erklärlich, dass die Religion als das eigentliche Nationale angesehen wurde. Sie beschloss bereits alles was als national empfunden wurde. » (Stade II 198.)

Le peuple juif dépouillé même de sa langue nationale et ne gardant pour unique lien que sa religion n'est-il pas l'image de la future chrétienté ?

<sup>2</sup> Luc VII 36-38.

<sup>3</sup> Alabastron a deux significations : *albâtre* et *vase à parfums*.

Kisa observe que l'*alabastron*, originaire d'Egypte, y avait joué un rôle important dans l'art de la verrerie et qu'il avait été adopté ensuite, comme récipient à parfums, par les Grecs, les Etrusques et les Romains.

*Das Glas im Altertum*. Leipzig 1908 III, 27. Daremburg (*Dictionnaire des antiquités grecques et latines*) constate que nombre d'archéologues, suivant une étymologie déjà acceptée dans l'anti-

Le *kraspedon* du manteau de Jésus, dont l'attouchement guérit l'hémorroïsse<sup>1</sup>, figure déjà sur les anciens vases grecs, de telle sorte qu'en adoptant l'himation grec, les Juifs l'ont trouvé muni du toupet prescrit par leur loi<sup>2</sup>. Le costume grec explique aussi l'énigmatique vêtement du jeune homme inconnu qui suivit Jésus au Jardin des Oliviers. Le sindon dont il se débarrasse pour fuir n'était qu'un himation (manteau) de lin<sup>3</sup>.

---

quité, font dériver *alabastron* de la forme de ce vase, qui était dépourvu d'anses, et non de l'espèce de roche appelée albâtre.

On a d'ailleurs aussi fabriqué des alabastres en albâtre, mais ce n'était vraisemblablement pas ceux-là qu'on brisait pour en répandre le contenu. L'alabastre que Marie-Madeleine rompit sur les pieds de Jésus était plutôt un flacon de verre de forme spéciale, servant uniquement à renfermer des parfums.

Au sujet de l'industrie du verre en Palestine, voir Löwy, *Notices concerning glass in ancient Hebrew reports* (Proceedings of the Society of biblical archaeology, 1881. 82 p. 84-86.

<sup>1</sup> Matth. IX 20. Luc VIII 44.

<sup>2</sup> Tandis que le *kraspedon* avait une signification religieuse chez les anciens Hébreux (Num. XV 33-40. Deut. XXXII, 12) chez les Grecs il aurait, selon certains archéologues, renfermé un petit poids, destiné à empêcher le déplacement de l'angle flottant du manteau. Cette hypothèse est contestable, le poids en question étant superflu ; et le *kraspedon* peut s'expliquer par un simple procédé de tissage.

<sup>3</sup> « Et un jeune homme le suivait, n'ayant sur le corps qu'un sindon, et ils le saisirent ; mais lui, lâchant le sindon, s'enfuit nu. » (Marc XIV, 51, 52.)

Ce sindon était un himation de lin, ce qui explique à la fois et la facilité avec laquelle le jeune homme s'en est débarrassé et le mot même de sindon (*σίνδων*) qui signifie tissu léger de lin.

L'himation de toile légère était employé surtout par les sculpteurs, pour rendre visibles les formes qu'ils voulaient accuser sous le vêtement. En mouillant la toile on arrivait à modeler même la main qu'elle recouvrait.

Le P. Lagrange (Evangile selon S. Marc, Paris 1911, p. 370) a vu dans ce sindon un peignoir ou une de ces pièces d'étoffe légère, dans lesquelles on s'enveloppe pour dormir, c'est-à-dire un drap de lit. Est-ce que cette interprétation ne se borne pas à substituer une difficulté à une autre ? Qu'était-ce que ce peignoir et comment prouve-t-on son existence ? Le P. Lagrange croit le reconnaître,

Quand Jésus apparaît, après sa résurrection, à ses disciples et leur montre ses mains et son côté (Jean XX, 20) et quand, huit jours plus tard, Thomas met sa main dans la plaie de ce côté, quel autre vêtement que l'himation permet cette scène sans obliger le Sauveur à se dévêter ? A coup sûr, ce n'est pas l'*abaje* en usage de nos jours en Palestine, ce manteau en forme de sac dont quelques archéologues, imités par trop d'artistes, habillent le Christ et ses disciples<sup>1</sup>.

---

il est vrai, dans le vêtement trop sommaire porté par le philosophe cynique Cratès et dont il s'excusait, selon Dion Chrysostome, en alléguant que Théophraste le portait également.

Dion Chrysostome (*Oratio de corporis cultu* 82) nous apprend toutefois que l'animosité du public à l'égard des philosophes se manifestait en particulier par le reproche qu'on leur faisait de se singulariser en ne portant pas de tunique sous l'himation. Cette simplification du costume paraît en effet avoir acquis avec le temps, au moins à Athènes, le caractère d'un privilège réservé aux dieux, aux rois et aux hommes d'Etat. Que si l'himation, en outre, n'était pas de laine, mais de lin — ce qui pouvait arriver durant la saison chaude — le reproche s'en aggravait à cause de la fâcheuse propriété de la toile légère de mouler le corps. Ce qui était légitime chez le sculpteur, libre de choisir ses effets, devenait choquant dans la rue. Le bon goût des Grecs s'offensait de cette velléité de retour à la mode égyptienne ou ionienne. En revanche, la décence n'était point en jeu dans cette dispute, les Grecs portant un pagne sous l'himation, et cela dès l'époque homérique.

<sup>1</sup> Stapfer *La Palestine au temps de J.-C.*, Paris 1885, 8<sup>e</sup> édition, p. 188.

D'après Edmond Stapfer, ce manteau est composé « de deux couvertures cousues de trois côtés et formant ainsi une sorte de sac retourné avec un trou dans le fond pour la tête et deux trous de côté pour les bras. »

Nowak partage l'opinion de Stapfer, *Lehrbuch der hebräischen Archäologie*. Freiburg i. Breisgau 1894. 2 vol. I 120-182.

*La vie de Notre Seigneur Jésus-Christ* de James Tissot (Tours Mame 1897) revêt de l'*abaje* et d'habillements de nos jours les apôtres, mais laisse au Christ son costume traditionnel, traité il est vrai avec quelque fantaisie. Le même ouvrage habille toutefois les soldats romains à la mode de leur temps et non à celle de notre âge.

Vêtu de l'himation seulement, sans tunique, Jésus montrait sa poitrine nue et blessée, sans que cette exhibition eût rien d'insolite puisque la statuaire la vulgarisait depuis plusieurs siècles. Qu'elle se pratiquât encore dans la vie ordinaire, au temps même du Christ, c'est ce qu'implique le texte précité de saint Marc marquant que le jeune homme inconnu n'avait pas de tunique sous son manteau. Aussi, l'art chrétien n'a-t-il pas hésité à représenter le Christ sans tunique, ainsi que cela se peut voir sur la façade même de Saint-Pierre du Vatican et, dans l'intérieur de cette basilique, sur le tableau de Camuccini (1771-1844) représentant précisément saint Thomas touchant le Sauveur.

On objecte, il est vrai, que le Christ portait l'habillement du peuple et que ce dernier, pas plus que la plèbe romaine contemporaine, n'avait dû s'assujettir au port du manteau<sup>1</sup>. Il est certain que nombre d'occupations de la classe populaire excluaient comme gênant le port de l'himation. Au témoignage de l'Evangile de saint Jean (21,7), les pêcheurs du lac de Tibériade dépouillaient même leur tunique pour travailler, à preuve que saint Pierre reprit la sienne avant de se jeter à l'eau pour rejoindre le Sauveur. Mais cet exemple prouve précisément que le vêtement exclu par le travail pouvait être simplement déposé pendant la durée de celui-ci.

L'himation n'était pas un vêtement de pur luxe. Il protégeait le corps contre l'ardeur du soleil et la fraîcheur des nuits. Les apôtres endormis au jardin des Oliviers étaient enveloppés dans leur himation, lequel constituait la couverture de la couche du pauvre. Dans leur original grec, les textes évangéliques ne laissent du reste subsister

---

<sup>1</sup> Ging man aus, so forderte der Anstand, dem die niederen Volksschichten sich nicht unterwerfen konnten und die Sonderlinge sich nicht unterwarfen, dass man über den Chiton noch ein Himation umwarf. Müller, *Die Griechischen Altertümer Die Privataltertümer*-München, 1893, p. 102.

aucun doute sur l'usage général de l'himation chez le peuple au milieu duquel vivait Jésus.

Au jour commémoré par notre fête des Rameaux, quand le Sauveur entre triomphalement à Jérusalem, c'est l'himation qui est jeté à terre sur son passage par la multitude et lui-même est porté par un ânon sur lequel ses disciples ont jeté des himations<sup>1</sup>. Racontant la guérison de l'hémorroïsse, saint Mathieu et saint Luc disent que cette femme avait touché le kraspedon de l'himation de Jésus<sup>2</sup>. Saint Marc se borne à dire qu'elle avait touché son himation<sup>3</sup>. Selon saint Mathieu et saint Marc, d'autres guérisons, nombreuses, avaient aussi été opérées par l'attouchement d'un kraspedon de l'himation de Jésus<sup>4</sup>.

C'est encore du terme himation que se servent saint Mathieu et saint Luc en reproduisant le passage du *Sermon sur la montagne* où il est conseillé d'abandonner aussi notre manteau à qui nous prend notre tunique<sup>5</sup>. L'himation est aussi le vêtement dont se dépouillent les bourreaux de saint Etienne pour le lapider avec plus de facilité. (Actes VII, 57).

Le mot himation est mis dans la bouche de Jésus par trois autres textes évangéliques :

*Et que celui qui sera dans le champ ne retourne pas sur ses pas pour prendre son himation* (Marc XIII, 16).

*Que celui qui a un sac ou une bourse les prenne, et que celui qui n'en a point, vende son himation et achète une épée.* (Luc XXII, 36.)

*Personne ne met une pièce d'un himation neuf à un himation vieux.* (Luc. V, 36.)

Et que l'himation fut le vêtement du pauvre aussi bien que du riche, c'est ce que manifeste l'épisode de la résurrection de Dorkas, raconté par saint Luc dans les Actes

<sup>1</sup> Matthieu 21, 7, 8. Marc 11, 7, 8. Luc 19, 36.

<sup>2</sup> Luc VIII 44. Matthieu IX 20.

<sup>3</sup> Marc V 27.

<sup>4</sup> Matthieu XIV 36. Marc VI 56.

<sup>5</sup> Matthieu V 40. Luc VI 29.

(IX, 36-41). Quand saint Pierre est amené devant le cadavre de cette bienfaitrice des pauvres, les veuves qu'elle secourait montrent à l'apôtre les chitons et les himations que leur avait donnés Dorkas.

Le mot himation aurait-il pu avoir chez les Evangélistes une signification spéciale à la Palestine et différente de celle qu'il avait dans la *koïne*, c'est-à-dire, dans le grec vulgaire, qui est la langue même des quatre Evangiles et des *Actes*? Ce grec hellénistique dérivait pour le principal de la langue attique même, où le sens du mot *himation* n'est pas douteux<sup>1</sup>. Et que ce sens n'ait pas varié dans la suite, c'est ce que garantit le fait de l'inaltérabilité de l'himation. Toute la sculpture hellénistique atteste en effet qu'il était resté identique à celui révélé par l'art du cinquième siècle. Les évangélistes n'auraient donc pu détourner le mot himation d'un sens si précis et universellement connu pour l'appliquer à un vêtement propre à la Palestine. Le grec du Nouveau Testament n'a d'ailleurs pas subi l'influence sémitique de la Palestine autant qu'une incomplète connaissance de la *koïne* avait longtemps permis de le croire<sup>2</sup>.

Au surplus, le grec des Evangiles distingue avec soin de l'himation les autres vêtements qu'il nomme<sup>3</sup>; et ce mot est employé avec une concordance parfaite entre saint Luc, qui écrivait un grec remarquablement pur, et les autres évangélistes. Cette concordance se maintient également avec l'évangile selon saint Mathieu, dont le texte araméen original a été perdu de bonne heure.

Enfin, il y a dans les *Actes* un texte décisif, duquel il résulte que l'himation était bien le vêtement non ajusté

<sup>1</sup> Radermacher, *Neutestamentliche Grammatik (Handbuch zum neuen Testament)*. Tübingen 1911, p. 7.

<sup>2</sup> Sickenberger, *Geschichte des Neuen Testaments*. (Introduction à la traduction Daunt des trois plus anciens évangiles). Bonn 1918, p. 30.

<sup>3</sup> Jean XXI 7. Marc XIV 51. Luc IX 29. Matthieu XXVII 35.

qui se drapait simplement sur le corps. L'ange qui délivre saint Pierre dans la prison lui dit (Actes XII, 8) :

*Ceins-toi et mets ta chaussure à tes pieds.*

Cela fait, il ajoute :

*Jelle ton himation autour de toi, et suis moi.*

La frise du Parthénon, qui nous fait connaître les sept manières principales de draper l'himation, nous enseigne que le geste rapide commandé à saint Pierre a pu être exécuté par lui selon quatre de ces types.

Une dernière objection à la thèse du costume grec du Christ est tirée du texte de l'évangile selon saint Jean relatif à la tunique sans couture, c'est-à-dire tricotée (XIX, 23-24). On observe que le costume grec réprouvait tout vêtement moulant les formes du corps, d'où il résulte que Jésus n'aurait pas été habillé à la mode grecque. Cette objection se résoud par une simple distinction entre les acceptations de *chiton*, qui signifiait indifféremment tunique ou vêtement de dessous, c'est-à-dire, chemise. Le mot *χιτων*, du texte de saint Jean, doit donc être précisé par le contexte. Or, celui-ci, spécifiant qu'il s'agit d'un vêtement tricoté, le range par le fait même dans la catégorie des vêtements dérobés au regard et qui ne s'insurgent donc pas contre l'esthétique grecque du costume<sup>1</sup>.

Il ne nous est parvenu aucun monument figuratif du costume des Juifs contemporains du Christ. Même l'arc de triomphe de Titus ne reproduit pas ce costume. En revanche, l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (VII, 18) nous apprend qu'il existait de son temps, à Paneas, en Syrie, un groupe de bronze représentant le Christ debout et, agenouillée devant lui, l'hémoroïsse miraculeusement gué-

---

<sup>1</sup> Il est assez curieux que Katharina Emmerich, racontant sa vision de la Passion, décrit l'habillement du Christ avec une précision permettant d'y reconnaître les éléments du costume grec. Elle déclare, en particulier, que le Christ portait, outre le manteau et la ceinture, une tunique de laine blanche, et au-dessous une tunique brune, sans couture, tricotée.

rie. Eusèbe déclare avoir vu de ses yeux ces statues et avoir recueilli sur place la tradition d'après laquelle elles auraient été érigées en mémoire et reconnaissance de la guérison miraculeuse opérée par Jésus.

Ce groupe de bronze a malheureusement été détruit, peut-être durant la persécution de Julien l'Apostat (361-363) mais Mgr Wilpert croit en avoir retrouvé la reproduction sur un sarcophage du musée de Latran où se voit une scène correspondant en tous points à la description d'Eusèbe, la femme agenouillée n'étant toutefois pas l'hémorroïsse, comme le dit erronément Eusèbe, mais la Syro-Phénicienne dont Jésus avait guéri la fille, possédée du démon (Marc VII, 26-30). Dans tous les cas, cette description confirme ce que les récits évangéliques nous apprennent de l'habillement du Christ<sup>1</sup>. Elle dit, en effet, que Jésus était vêtu d'un *diploïdion*, c'est-à-dire d'un himation drapé de manière à découvrir la poitrine. Eusèbe a, toutefois, soin d'ajouter que ce diploïdion était porté décemment διπλοιδα κοσμιως περιβεβλημένον, ce qui signifie qu'il ne laissait pas voir un torse nu, comme chez les philosophes et que Jésus revêtait aussi une tunique.

Au temps d'Eusèbe (270-338) le diploïdion était passé de mode depuis des siècles : pourquoi le nom s'en était-il conservé ? Manifestement par ce phénomène linguistique bien connu qui transmet aux nouveaux vêtements les noms des anciens. Or, l'himation ressemblait au diploïdion quand on le portait en laissant à découvert l'une des épaules avec une partie du torse<sup>2</sup>. Le mot *Diploïdion* étant resté en

<sup>1</sup> Le sarcophage en question est reproduit dans Marucchi, *Monumenti del Museo cristiano pio-lateranense* Pl. XXIX. C'est un des bas-reliefs latéraux de ce sarcophage (N. 24) qui représente la scène décrite par Eusèbe.

La démonstration de Mgr Wilpert fait partie de son ouvrage encore inédit, sur les sarcophages chrétiens.

<sup>2</sup> Sur l'origine du *diploïdion* voir Studniczka, *Beiträge zur Geschichte der altgriechischen Tracht*. Wien 1886, dans *Abhandlungen des archäologisch-epigraphischen Seminars der Universität Wien*.

usage pour l'himation, mais en impliquant l'idée de nudité du torse, cela oblige Eusèbe à expliquer que le bronze de Paneas n'encourt pas ce reproche.

Le *calice d'Antioche* est l'unique monument antique d'origine orientale représentant le Christ et les apôtres, mais il ne remonte pas au premier siècle, comme Eisen cherche à l'établir<sup>1</sup>. Il faut plutôt le placer dans la première moitié du IV<sup>me</sup> siècle<sup>2</sup>. Dans tous les cas, il revêt le *Christ* d'un himation drapé avec autant de réalisme que de grâce, ce qui assigne à ce travail d'orfèvrerie une date antérieure à la décadence accentuée de l'art. Grâce à son incontestable authenticité, le calice d'Antioche est le témoin autorisé de la tradition orientale, selon laquelle Jésus et ses apôtres s'habillaient à la grecque. C'est également ainsi que les représentent les fresques des catacombes et les plus anciennes mosaïques de Rome<sup>3</sup>.

Les fresques des catacombes revêtent aussi le prêtre du manteau grec, ainsi les plus anciennes représentations de la fraction du pain et du baptême, qui remontent au II<sup>me</sup> siècle (Wilpert 15,30). Dans l'église primitive, le prêtre à l'autel a donc été habillé comme Jésus l'était pour la Cène, et ce costume, par sa sculpturale beauté, était digne d'une si haute fonction. Il avait été créé dans l'Athènes du siècle de Périclès, et Phidias en avait fixé les effets les plus décoratifs sur la frise du Parténon. Constattement reproduit, dès lors, par l'art grec, il était magnifiquement préparé à revêtir le Rédempteur. Sa simplicité excluant tout ornement et apprêt, sa beauté résidait uniquement dans les lignes qu'y mettait l'art de le draper, et c'était

<sup>1</sup> Eisen, *The Great Chalice of Antioch*, New-York 1923.

<sup>2</sup> Volbach, *Der Silberschatz von Antiochia. Zeitschrift für bildende Kunst* XXXII 5 et 6, p. 110 et suiv.

<sup>3</sup> Wilpert, *Die Malereien der Katakomben Roms*. Freiburg i. B., 1903.

Wilpert, *Mosaiken*.

bien celle qui convenait le mieux à la perfection physique de Jésus<sup>1</sup> et au prestige de son action oratoire.

La tradition artistique a conservé à l'image du Christ l'himation et la tunique grecs, en y apportant des modifications d'ordre secondaire, mais elle ne sait plus drapper cet himation comme il l'est sur les statues antiques ou sur les bas-reliefs des sarcophages chrétiens du IV<sup>me</sup> siècle. Toutefois, même drapé avec quelques incorrections, l'himation reste le plus décoratif et le plus prestigieux des vêtements.

*Cet article est une édition revue et augmentée de celui paru en 1922 dans Biblica, organe de l'Institut biblique pontifical de Rome.*

---

<sup>1</sup> Munier, *Vers l'éternelle beauté*. Paris 1914, 2<sup>me</sup> édition, p. 184-277.